

Crolles, le 8 juin 2026

N/Réf : CB/BC/2026-01175

Objet : Surfréquentation estivale en montagne - Collecte de données quantifiées à l'échelle communale

Affaire suivie par Baptiste Vignal

Madame, Monsieur,

La question de la surfréquentation touristique en montagne fait l'objet d'une attention croissante, tant de la part des habitants que des élus et des gestionnaires d'espaces naturels. Sur le territoire du Grésivaudan, plusieurs communes connaissent des situations de pression saisonnière qui appellent une réponse coordonnée à l'échelle intercommunale.

Dans la perspective d'une gestion concertée des flux, fondée sur des éléments concrets et partagés, il me semble important de pouvoir nous appuyer sur des données fiables. Les observations de terrain constituent déjà une base précieuse ; elles gagneraient toutefois à être complétées par des éléments objectivés, afin de nourrir une action collective solide auprès des partenaires institutionnels, des gestionnaires de sites et des acteurs du tourisme.

Cette démarche s'adresse naturellement aux communes qui se reconnaissent concernées par des phénomènes de surfréquentation sur leur territoire. Je vous propose, si vous le souhaitez, d'engager dès cet été un travail simple et progressif de collecte de données.

Les informations suivantes seraient particulièrement utiles :

- le nombre de véhicules stationnés aux principaux points d'accès, comme les parkings, bas de pistes ou départs de sentiers, en semaine et le week-end, avec des relevés réguliers sur la saison ;
- les fréquentations constatées sur les sentiers et sites naturels balisés, lorsque des compteurs sont déjà en place ou peuvent l'être ;
- le volume et la nature des sollicitations reçues en mairie ou par les agents communaux : demandes d'information, plaintes de riverains, signalements de dégradations, conflits d'usage ;
- les incidents ou dégradations liés à la fréquentation : dépôts sauvages, atteintes à la végétation, franchissements de clôtures, nuisances sonores, etc. ;

- et toute donnée complémentaire propre à votre territoire, notamment les capacités d'accueil des refuges, gîtes ou hébergements, ainsi que leur taux d'occupation.

Ces données peuvent être recueillies simplement, sans moyens lourds ni coûteux. Une grille de collecte harmonisée vous sera transmise prochainement pour faciliter cette démarche.

À l'issue de l'été, je serai heureux de vous proposer un temps d'échange entre les communes intéressées, afin de partager ces données, d'en dégager des enseignements communs et d'envisager ensemble les suites à donner.

Je reste bien entendu à votre disposition pour en discuter en amont, et vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette initiative.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président,
Henri BAILE
Et par délégation
Le vice-président à la montagne
durable et au dialogue territorial

Clément BONNET